



Le 15 septembre 2020

Les sections départementales du SNUipp-FSU
à

Madame Hélène INSEL

Rectrice de l'académie de Grenoble

7 place BirHakeim

38021 GRENOBLE

Réf : SDRE20039

Objet : recours à la liste complémentaire

Madame la Rectrice,

Dès cette rentrée, plusieurs départements de l'académie se retrouvent en déficit de personnels. Des postes vacants à l'année devront être occupés par des titulaires remplaçants. Ce sont autant de personnels en moins pour assurer la continuité du service public auprès de nos élèves et le remplacement effectif et continu de nos collègues absents. Face au déficit de personnels, deux options sont possibles.

Le recours aux contractuels. Cette orientation est préjudiciable à la fois pour la qualité du service public d'éducation et pour les personnels recrutés sans formation avant d'enseigner dans les classes. Enseigner est un métier qui s'apprend.

L'activation de la liste complémentaire. Nous vous rappelons qu'il est précisé dans l'article décret 90-680 du 1^{er} août 1990 que ledit recours peut être activé :

- pour des remplacements sur la liste principale en cas de désistement, (article 10)
- pour pourvoir aux vacances de poste survenant dans l'intervalle de deux concours (article 8)

C'est dans ce second cas que se positionne notre demande. Nous savons qu'un certain nombre de personnels a déjà été recruté sur la liste complémentaire de l'académie et nous vous demandons de poursuivre ces recrutements en cas de vacances de postes dans les différents départements.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et restant disponibles pour toute rencontre, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre dévouement au service public d'éducation.

Les secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de l'académie,

Ardèche
Elvire
BOSC
Jimmy
SANGOUARD

Drôme
Anne Sophie
GAROTTE
Florimond
GUIMARD

Isère
Catherine
BLANC-LANAUTE
Isabelle
AMODIO

Haute-Savoie
Tuulikki
GREPILLAT

Savoie
Nathacha
MATEO
Sarah
HAMOUDI-
WILKOWSKY